



DIRAP

Défense des Intérêts des Riverains de l'Aérodrome de Pontoise-Cormeilles en Vexin

Association 1901 enregistrée en sous préfecture de Pontoise n°10231

Siège social : Mairie 95810 Epiais Rhus

Adresse postale : Dirap 10 rue Jean Perrin 95450 ABLEIGES

Site : <http://dirap.org> e mail : dirap@dirap.org

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du Vendredi 12 février 2010

L'assemblée générale de la Dirap s'est déroulée le 12 février 2010 à Boissy l'Aillerie, nous remercions la municipalité pour son accueil.

Présents : 25 – Pouvoirs : 83 - Nombre d'adhérents : 220 dont 8 associations, le quorum est atteint.

Le bureau était constitué de : Mmes Buteux, Kremer, Naivin, Mrs Batard, Baussac, Bouillon, Buteux, Deslandes, Gohin, Kremer, Arjakovsky. Fraimout

M. Guiard, Maire de Boissy l'Aillerie ainsi que M. Houillon, Député maire de Pontoise ont demandé de les excuser de ne pouvoir assister car retenus par d'autres réunions.

Rapport moral

Au niveau local, le plan de travail présenté lors de la dernière assemblée a été respecté et les objectifs ont été atteints, à savoir :

Veille et information de la population ; Mise en exploitation d'un réseau de stations de mesure de bruit et diffusion des résultats; Demander au Préfet de réactiver le comité de suivi CCE pour réduire les nuisances (notamment respect des circuits) ; Suivre l'évolution concernant les PEB

Néanmoins, l'organisation d'une réunion avec les usagers de l'aérodrome de Cormeilles pour définir plan de réduction des nuisances (cadre Charte Usagers/Riverains) n'a pas été réalisée et cet objectif est reconduit en 2010.

Activité détaillée en 2009 :

6 février : AG Dirap à Génicourt

3 mars : présentation activité Dirap aux élèves du lycée agricole de St Germain

avril, mai : préparation mesures de bruit sur Courcelles,

avril : participation réunion sur nuisances aéroportuaire dans cadre élections Européennes (invitation par candidat Enjarbert - St prix)

mai : préparation dossier juridique « nuisances anormales de voisinage » (voir fascicule envoyé aux maires en avril)

16 mai: participation au flash mob Roissy contre vols de nuit

25 avril: mesures de bruit sur Courcelles

20 juin : intervention à l' AG des Amis de Marine

22 juin: courrier à Hispano : info internet concernant « les 12 avions Cessna Skycatcher » et quel équipement anti nuisances : pas de réponse

28 juin: mesures de bruit sur Courcelles

5 septembre: deuxième courrier à Hispano par LRAR : pas de réponse

18 octobre: courriels envoyés aux Aéroclubs, Adp, DGAC, Préfet Val d'Oise, Ministre du transport, Président de la République, copie Mr député Houillon, pour demander le silence lors des cérémonies des 11 novembre et 8 mai.

5 novembre : réponse DGAC (Mr Gandil) à la Dirap

5 novembre : courrier DGAC (Mr Gandil) aux aéroclubs « éviter circulation proximité commune 11 /11 et 8/05 »

11 novembre : participation à commémoration et constat de circulations avions à proximité !

10 janvier 2010: courriel à Mr Choix (Hispano Suiza – représentant des usagers aérodrome) proposition réunion Usagers /Riverains pour discuter des conditions de mise en place de bonnes pratiques permettant de réduire les nuisances sonores notamment par le respect des circuits.

7 février : courrier rappel à Mr Choix (Hispano Suiza – représentant des usagers aérodrome)

A date : Silence radio !

4 février 2010: participation réunion « Convergence » des associations IdFance - confirmation position commune en vue auditions pour élections régionales et charte Développement Durable Roissy, avec comme objectif : Couvre feu Roissy et Réduction des nuisances sur la région Ile de France

Et sur l'année :
Réunions mensuelles du bureau
Dossiers subventions
Réponses aux questions des riverains et associations.
Alimentation du site DIRAP.org
Exploitation des résultats des stations de mesure de bruit et mise à disposition sur site DIRAP.org

Rapport financier

Remerciements aux 220 foyers adhérents et aux 8 associations, répartis sur 32 communes pour leur soutien, ainsi qu'aux 17 Mairies et au Conseil Général pour l'octroi des subventions.

Le bilan en euros :

-adhésions :	2550,00 €
-subvention départementale	1600,00 €
-subventions communales	2013,00 €
-recettes diverses	0,00 €
-total recettes	6163,00 €
-dépenses	-3321,65 €
-avoir en fin d'exercice	2221,08 €

Le budget prévisionnel 2010 est présenté pour approbation, le montant est de 5520,00 €. Il inclut, outre les dépenses et recettes courantes, une provision pour complément de matériel d'équipement d'environ 2000.00 €. Quitus est demandé pour le rapport moral et le rapport financier, les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Election du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est présenté aux votes des adhérents et ses membres ont été élus à l'unanimité. Le conseil d'administration est désormais composé de mesdames Buteux, Kremer, Naivin, et de messieurs Arjakovsky, Batard, Baussac, Bouillon, Buteux, Deslandes, Fraimout, Gohin, Kremer.

Objectifs 2010

Le Conseil a présenté les objectifs pour l'année 2010.

L'objectif permanent est de réduire les nuisances relatives à l'activité de l'aérodrome de Pontoise/Cormeilles en Vexin.

Les objectifs détaillés :

LOCAL

Veille et information de la population

Exploitation des stations de mesures de bruit et information régulière de la population

Exploitation de système de repérage de trajectoires

Organiser réunion avec usagers aérodrome Cormeilles pour définir plan de réduction des nuisances: respect des circuits

Demander au Préfet de réactiver le comité de suivi CCE pour réduire les nuisances (notamment respect des circuits)

Suivre l'évolution concernant les PEB

NATIONAL et EUROPEEN

En coordination avec « convergence associative »: réduction nuisances

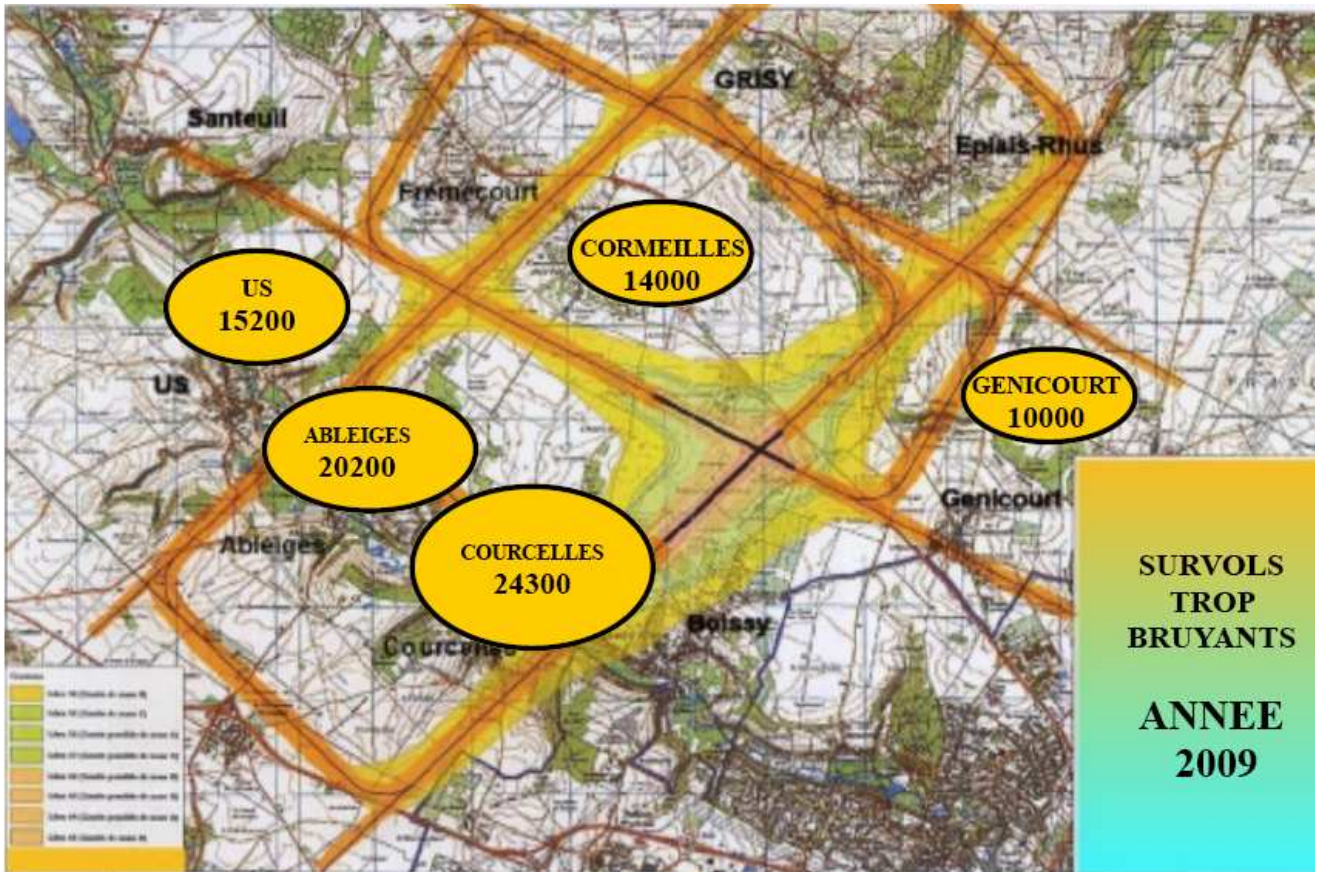
Veille et information de la population

Mesure du bruit

Présentation des résultats 2009:

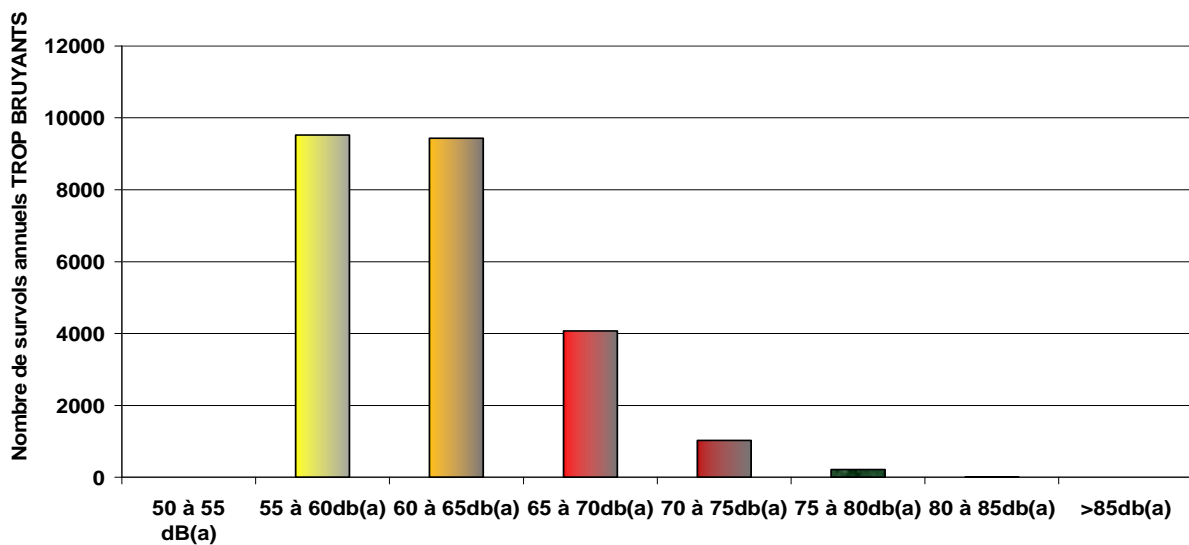
Les mesures ont été réalisées à Courcelles, Us, Ableiges, Génicourt et Comeilles. **Les résultats sont disponibles sur le site Dirap.org.** Les vols sont repérés également la nuit et dans les plages horaires de restriction (week end de 12h à 14h).

Les schémas et les graphiques présentant des résultats ont été commentés.



Les mesures annuelles détaillées relatives à Courcelles sont représentées ci-dessous. Elles révèlent le nombre et les niveaux de bruit des survols trop bruyants. Près de 24 000 survols au niveau de bruit supérieur à une sirène d'ambulance sont constatés, dont environ 6500 supérieurs à 65 dBA.

DIRAP MESURES ACOUSTIQUES PROJECTION 2009 (Courcelles)



Des Mesures de bruit sur trajectoires ont été réalisées afin de constater le différentiel de bruit entre avion sur circuit et hors circuit pour alimenter la discussion avec les usagers.

Principe: avec 2 stations de mesure de bruit, une sur le circuit l'autre située hors circuit, mesurer le bruit lors des

passages des avions (un nombre représentatif) et repérer l'immatriculation, puis repérer les avions hors circuit par comparaison des niveaux sonores sur les deux sources de mesures.

Ces mesures sur Courcelles et Us sur 3 journées différentes ont permis de mettre en évidence qu'un passage sur trois est hors circuit de piste avec une nuisance sonore supplémentaire de 6 à 8 dBa en plus, soit 2 fois la réduction obtenue avec un silencieux !

En conclusion :

La DIRAP dispose désormais d'un système de mesure permanent de la nuisance sonore. Ces données permettront de repérer les situations à problème (ex : survols anormaux hors circuit de piste) pour intervenir auprès du gestionnaire de l'aérodrome, des usagers voire de l'administration. Elles seront utiles pour démontrer la réalité des situations en cas d'action en justice.

Par ailleurs, le suivi sur plusieurs années permettra de repérer et prouver l'accroissement de la nuisance si l'activité de l'aérodrome augmente, tant en aviation légère qu'en aviation d'affaire.

PEB

Un rappel a été fait des éléments du PEB présentés lors de l'enquête publique 2005, des conclusions du commissaire enquêteur et des demandes de la DIRAP.

En conclusion :

En 2009 la DIRAP a exploité les stations de mesure permettant de connaître en permanence la nuisance sonore relative à l'activité de l'aérodrome de Pontoise –Cormeilles en Vexin et de mettre à disposition une information régulière auprès de la population.

Même si la période de crise voit une réduction de l'activité aérienne, celle-ci ne sera que temporaire.

Comme indiqué en 2008, le réseau de stations de mesure reste **un instrument déterminant** pour défendre les populations dans un contexte d'accroissement de l'activité aéronautique au niveau européen et national.

N'oublions pas que lors de la dernière CCE, un accroissement du nombre de mouvements d'aviation d'affaire avait été intégré au PEB proposé, et que précédemment, une volonté de déconcentrer l'activité Du Bourget vers l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles en Vexin avait été affichée.

La DIRAP remercie la population et les élus pour leur soutien passé et futur.

SOUTENEZ NOTRE ACTION

BULLETIN D'ADHESION 2010

Nom:

Prénom :.....

Adresse:.....

Téléphone :.....

E mail :.....

MONTANT DE LA COTISATION :

10 € (5€ étudiant) par chèque à l'adresse suivante: DIRAP –Monsieur Claude BAUSSAC 23 rue Ausserand SAGY

30 € Associations

Seriez-vous volontaire pour la distribution de tracts ?:

Voudriez-vous rejoindre le conseil d'administration ?:

COUPON A CONSERVER PAR L'ADHERENT

ADHESION DIRAP 2010

NOM :

PRENOM :

Cotisation :

par chèque N°:.....
